



Intervention du Luxembourg

EPU40 - Soudan

Genève, le 1^{er} février 2022

Je vous remercie.

Le Luxembourg remercie la délégation de la République du Soudan pour la présentation de son rapport national et formule les cinq recommandations suivantes :

1. Coopérer pleinement avec les mécanismes des droits humains de l'ONU, en particulier l'expert sur les droits de l'homme au Soudan et le Bureau de la Haute-Commissaire ;
2. Protéger pleinement l'exercice des droits civils et politiques, notamment la liberté d'expression, de réunion et d'association ;
3. Libérer de prison toutes personnes dont la condamnation résultait de l'exercice de leurs droits et libertés fondamentales ;
4. Assurer l'organisation d'élections libres et inclusives afin de permettre un retour à un gouvernement civil dans les meilleurs délais ;
5. Continuer à promouvoir les droits des femmes et des filles, lutter contre toute forme de discrimination à leur égard et mettre en œuvre le plan d'action national pour l'application de la résolution du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité ;

Je vous remercie.

Temps de parole prévu : 1min 5sec / 1^{er} février 2022, 9h00 – 12h30 (11^e/107)